



métropole
ROUEN NORMANDIE

Guide des éco-manifestations

Vos événements éco-responsables



photo © Métropole Rouen Normandie

PROGRAMME
DE RÉDUCTION DES
DECHETS



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

www.metropole-rouen-normandie.fr



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
POURQUOI CE GUIDE ?	4
FICHE N°1 : PREPARATION ET COMMUNICATION	5
FICHE N°2 : ACHATS	9
FICHE N°3 : GESTION DES DECHETS	11
FICHE N°4 : DEPLACEMENTS	14
FICHE N°5 : LIEU DE L'EVENTEMENT	17
FICHE N°6 : ACCESSIBILITE	19
FICHE N°7 : EAU	21
FICHE N°8 : ENERGIE	23
DEVENEZ ECO-RESPONSABLE !	25
CHARTRE DE L'ORGANISATEUR ECO-RESPONSABLE	26
ENREGISTREZ-VOUS !	27
QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION	29

AVANT-PROPOS

Dans le but d'apporter une réponse aux problèmes environnementaux, économiques et sociaux, la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE s'est fixée comme ambition de devenir une éco-communauté exemplaire soucieuse de réduire son empreinte écologique et utilisant raisonnablement les ressources et l'espace. Le succès d'une telle ambition repose avant tout sur la mobilisation de tous les acteurs de manière individuelle et collective.

Dans ses domaines de compétence environnementale (déchets, eau, mobilité...), la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE a développé des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement dans le but de promouvoir les éco-comportements de l'ensemble des acteurs de son territoire. De plus, elle s'est engagée, avec le soutien de l'ADEME, dans un Programme de Réduction des Déchets (PRD) visant à réduire de 7%, d'ici à 2015, les tonnages d'ordures ménagères, de déchets recyclables et de verre. La réduction des déchets est ainsi une porte d'entrée vers l'éco-responsabilité, et parce que « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! », la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE a développé des actions, telles que le guide des éco-manifestations, ayant pour objectifs la prévention des déchets et la préservation de l'environnement.

A travers ce guide, la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE propose de vous aider à organiser vos évènements de manière éco-responsable. Grâce à ces conseils, simples et pratiques, vous pourrez facilement réduire l'empreinte écologique de votre manifestation.

**Pour plus de renseignements
et un accompagnement de votre éco-manifestation, contactez :
education.environnement@metropole-rouen-normandie.fr**

POURQUOI CE GUIDE ?

Chaque année, de nombreuses manifestations festives, sportives et culturelles sont organisées au sein du territoire de la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE. Ces évènements peuvent entraîner de manière ponctuelle une concentration de population au sein d'un territoire, ce qui peut provoquer des effets sur l'environnement : production importante de déchets, émissions de CO₂ notamment dues aux transports, consommation d'eau et d'énergie relativement importante, dégradation potentielle du site de la manifestation (notamment plein air)... Ce guide a pour objectif de vous aider à réduire votre impact sur l'environnement. En mettant en œuvre une éco-manifestation, vous pourrez ainsi associer votre public et vos partenaires dans une démarche éco-responsable en amont et tout au long de votre évènement.

Ce guide vous conseille sur les éco-comportements et les bonnes pratiques, simples à mettre en œuvre pour un évènement réussi. Vous y trouverez des fiches classées par thème afin de faciliter votre recherche en fonction de votre besoin et de l'ampleur de votre manifestation. Grâce à votre démarche, votre action bénéficiera d'une image positive renforcée auprès de tous. Contrairement aux idées reçues, l'organisation d'un éco-évènement n'induit pas nécessairement de coût supplémentaire. Par exemple, en privilégiant l'eau du robinet vous économiserez l'achat de plusieurs dizaines de bouteilles en plastique. Ces économies sont aussi valables pour beaucoup d'autres comportements : les achats en grand conditionnement, le contrôle de vos impressions, la mise en place du tri sélectif...

La MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE s'engage à vos côtés et vous propose de labelliser gratuitement votre éco-manifestation. La signature d'une charte vous sera proposée afin d'acter votre engagement. Un logo « éco-manifestation » sera également mis à votre disposition, vous permettant de valoriser votre évènement. Une étude technique sera ensuite menée par un éco-ambassadeur de la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE dans le but de définir les aides pouvant vous être accordées au regard des gestes que vous aurez sélectionnés.

FICHE N°1 : PREPARATION ET COMMUNICATION

La préparation d'un évènement est une étape cruciale qui ne doit pas être laissée au hasard. Afin d'organiser correctement votre « éco-manifestation », il vous sera nécessaire de mettre en œuvre un certain nombre de pratiques respectueuses de l'environnement à la fois avant, pendant et après celle-ci.

Sélectionnez dès à présent les éco-comportements que vous souhaitez mettre en œuvre.

Avant de vous lancer...

Privilégiez / Pensez à :

- Le choix de partenaires ayant un engagement environnemental ;
Collaborer avec des personnes convaincues par l'éco-responsabilité, facilitera l'ensemble de vos démarches et vous permettra de bénéficier de partenaires fiables et sensibles à vos actions.
- La création d'un site internet dynamique ;
Ce support de communication permet d'informer le public de l'existence d'un évènement tout en limitant les impressions papiers (tels que les flyers ou les affiches), réduisant ainsi les coûts, et en préservant les ressources naturelles.
- Les vidéoconférences plutôt que les réunions physiques ;
Ce système d'échanges d'informations permet de limiter les déplacements et les émissions de gaz à effet de serre.
- Les emails plutôt que les courriers ;
A l'inverse des courriers postaux, qui nécessitent du papier, des timbres et des enveloppes, les emails sont gratuits et ne produisent pas de déchets. Ils permettent d'échanger des informations de manière simple et instantanée. Pensez à indiquer dans vos emails de n'imprimer que si nécessaire.
- Ajouter, sur tous vos supports écrits, la station de transports en commun (métro, téo, bus, train...) la plus proche de votre évènement ainsi que son numéro ;
La disponibilité de cette information, sur les affiches et les panneaux publicitaires, permettra de sensibiliser et d'inciter les participants à l'éco-mobilité. Plus leurs démarches seront facilitées, plus ils seront enclins à utiliser des modes de transports doux.
- Les impressions en recto-verso avec plusieurs pages par feuille ;
Fabriquer du papier nécessite l'utilisation de plusieurs ressources naturelles, telles que le bois et l'eau, aujourd'hui fragilisées. Imprimer vos documents en recto-verso, réduira votre consommation par deux. Vous réaliserez ainsi un gain financier et préserverez les ressources naturelles.

L'impression en qualité brouillon ;

Lorsque vos documents ne sont pas destinés à la communication externe, imprimez-les en qualité « brouillon ». Cela permettra de réduire votre utilisation d'encre tout en gardant une qualité d'impression satisfaisante.

L'impression en bichromie ;

Cette technique d'impression permet de reproduire une image en utilisant uniquement deux couleurs. Elle permet d'économiser de l'encre et de limiter les coûts d'impressions tout en réalisant un visuel agréable.

Le choix d'imprimeries titulaires de la marque « Imprim'vert » ;

Cette marque atteste de l'engagement de ces imprimeries dans une démarche éco-responsable à la fois en termes de gestion et de stockage des déchets dangereux, de sensibilisation environnementale et de suppression des produits toxiques.

L'utilisation de papiers recyclés et d'encres végétales ;

L'encre végétale représente une alternative aux encres minérales fabriquées à base d'hydrocarbures pétroliers. Elle est fabriquée notamment à partir d'huile de lin, de soja, de colza, de maïs, de tournesol, de noix de coco...

L'utilisation de papiers éco-labellisés ;

Ces écolabels attestent notamment de l'engagement de l'entreprise dans la mise en place de pratiques forestières durables et d'un impact minimum du produit sur l'environnement tout au long de son cycle de vie.

Le choix d'un papier au format standard avec un grammage de 80g maximum.

Utiliser des formats standards (A5, A4, A3 ou A2) permet notamment de limiter le nombre de chutes. Par ailleurs, supprimer les « effets spéciaux » tel que le pelliculage (appliquer un film en plastique) permet de réduire l'utilisation de produits chimiques.

Limitez :

Les surimpressions ;

Imprimer en trop grande quantité par rapport à vos besoins peut générer des déchets supplémentaires pourtant facilement évitables. Pensez à ajuster les impressions !

La diffusion d'informations au format papier ;

N'oubliez pas que les flyers et les affiches seront jetés à la fin de votre manifestation. Limiter leur diffusion, vous permettra d'éviter des tonnages de déchets supplémentaires et de réaliser des économies à la fois sur leur impression mais aussi sur leur traitement final.

Le recours aux aplats lors de vos impressions.

Pour éco-concevoir vos affiches, évitez les surfaces de couleur uniforme qui nécessitent une importante quantité d'encre. Par exemple, préférez une éco-manifestation et non une éco-manifestation.

Communication

Avant l'évènement :

- Informez l'ensemble des organisateurs (bénévoles, salariés et/ou partenaires) sur la mise en place de votre démarche éco-responsable ;

Mettre en œuvre l'éco-responsabilité au sein d'une manifestation nécessite une mobilisation collective : il est indispensable que vos équipes y soient associées. Ainsi, chacun se sentira concerné et œuvrera plus aisément en faveur de la protection de l'environnement.

- Choisissez de collaborer uniquement avec des partenaires respectant l'environnement et appliquant les éco-comportements ;

Sélectionner vos partenaires sur des critères environnementaux, les incitera à se lancer dans cette démarche.

- Choisissez une signalétique indiquant votre engagement éco-responsable ;

Afficher de manière claire et explicite votre engagement dans une démarche éco-responsable, vous permettra d'orienter le comportement des participants dans le sens voulu. Vous valoriserez ainsi votre image.

- Invitez des associations spécialisées dans le développement durable et les éco-manifestations pour l'accueil du public ou au sein de stands spécifiques ;

- Apposez vos affiches à des endroits stratégiques ;

L'impression des affiches représente un coût important lors de l'organisation d'une manifestation. Pour réduire ces coûts, placez vos affiches publicitaires dans des lieux fréquentés tels que les halls de gare, les rues piétonnes... Plus vos affiches seront visibles, moins elles auront besoin d'être nombreuses.

NB : Attention aux impacts visuels (tels que les emplacements d'affichage interdits) notamment en agglomération.

- Privilégiez une promotion par voies numériques ;

Grâce aux technologies disponibles de nos jours, il est devenu possible de promouvoir un évènement sans engendrer d'impact sur l'environnement. Par exemple, diffusez votre publicité via internet, la radio ou la télévision.

- Privilégiez un affichage d'informations non daté et pouvant être réutilisé ;

Pour les manifestations reconductibles, cette démarche permet de réutiliser les supports de communication en changeant simplement la date. Il est également possible d'utiliser des bâches imprimées, plus résistantes que de simples affiches.

- Privilégiez une décoration réutilisable d'un évènement sur l'autre.

Si votre manifestation est reconductible chaque année sur un thème relativement similaire, gardez votre décoration afin de limiter votre production de déchets et vos coûts.

Passez le message !

- Insistez sur votre engagement en faveur du développement durable à travers l'utilisation de mentions ou de logos ;

Ces mentions sont nombreuses : « Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé ! », « Ne pas jeter sur la voie publique ! », « Mettez ce document dans la bonne poubelle pour le recycler ! », « Document imprimé sur papier recyclé éco-labellisés avec des encres à base végétale par un imprimeur Imprim'Vert ! »...

- Privilégiez la distribution d'objets promotionnels réutilisables et respectueux de l'environnement ;

La distribution de goodies est devenue une démarche courante au sein des manifestations. Evitez leur impact environnemental en privilégiant les objets utiles, réutilisables ou dématérialisés (ex : abonnements, bons d'achats...).

- Proposez la mise en place de concours dans le but de récompenser les participants ayant eu les comportements éco-responsables les plus importants.

N'hésitez pas à proposer des activités ludiques sur des thématiques environnementales diverses : réduction des déchets, consommation d'eau et d'énergie...

Après l'évènement :

- Communiquez les résultats et les bénéfices liés à vos actions ;

Cette démarche prouve que votre engagement en faveur du développement durable est réel et a porté ses fruits.

- Communiquez sur votre volonté à renouveler cette démarche ;

Il est important de renouveler votre démarche éco-responsable dès l'organisation de l'évènement suivant. Vous verrez que d'édition en édition cela vous paraîtra plus facile et plus rapide !

- Motivez vos collaborateurs à renouveler l'expérience (bénévoles, associations, fournisseurs).

FICHE N°2 : ACHATS

L'organisation de votre éco-événement repose en partie sur les achats alimentaires et les achats d'équipements que vous allez réaliser. Afin de limiter leurs impacts, pensez éco-responsable !

Sélectionnez dès à présent les éco-comportements que vous souhaitez mettre en œuvre.

Alimentation - Pensez à / au(x) :

- Produits en grand conditionnement ;**
Ils sont moins chers et moins polluants que les produits individuels.
- Prestataires locaux et filières courtes ;**
Choisir des prestataires proches de l'évènement permet de garantir la fraîcheur des denrées périssables et de réduire l'empreinte écologique due aux émissions de gaz à effet de serre. En outre, les filières courtes sont financièrement bénéfiques. Echanger sans ou avec un unique intermédiaire, réduit les coûts des produits et les coûts liés aux dépenses de carburant.
- Commerce équitable et produits issus de l'agriculture biologique ;**
Privilégier le commerce équitable permet d'agir en faveur des producteurs en leur assurant un salaire correct et des conditions de travail décentes. De la même façon, le choix de l'agriculture biologique vous assure des produits cultivés sans pesticides.
- Produits bénéficiant d'un écolabel ;**
Ces écolabels sont présents sur de nombreux produits tels que les fruits et légumes, les boissons, les viandes. Ils représentent un gage de qualité du produit et de respect de l'environnement.
- Produits de saison ;**
Il est important de privilégier les produits de saison afin de contrôler les émissions de gaz à effet de serre dues à leur transport et à leur production. Ces derniers sont récoltés à maturité et sont la garantie d'un meilleur goût.
- Eviter les produits surgelés ;**
Proposer des produits surgelés nécessite une importante consommation d'électricité pour leur maintien au sein d'un congélateur. Privilégier les produits frais vous assure d'une meilleure qualité et vous permet de réaliser des économies.
- Rendre les denrées non utilisées aux fournisseurs.**
Certains fournisseurs accepteront de récupérer les denrées non utilisées au terme de votre manifestation. Cette démarche est notamment mise en œuvre en ce qui concerne les boissons. Elle permet de limiter le gaspillage alimentaire et de récupérer l'argent lié à la non-consommation de ces aliments.

Equipements – Pensez à / au(x) :

- Privilégier les lieux disposants déjà des infrastructures nécessaires ;

Cette démarche permettra de limiter la fabrication de nouveaux équipements (tels que du mobilier, des estrades lors des concerts...), gourmande en énergie et en moyens humains. Pensez par exemple à la location de salles des fêtes pour vos repas ou vos expositions et aux salles de concerts.

- Louer les équipements qui ne vous serviront plus après cet évènement ;

Grâce à cette location, vous réduirez votre budget : louer un équipement coûte moins cher que de l'acheter neuf. Renseignez-vous auprès de la mairie, ou du comité des fêtes de la commune : certaines de ces structures pourront peut-être vous louer des équipements à moindre coûts (tels que des tables, des chaises, des tentes, des planches pour réaliser des stands, des bâches...).

- L'utilisation de matériaux permettant des économies d'énergie ;

Privilégiez par exemple les tentes transparentes qui permettent de limiter l'éclairage artificiel en laissant passer la lumière naturelle ou encore des matériaux isolants permettant de limiter les pertes de chaleur.

- L'utilisation de matériaux éco-innovants (matières végétales) et écologiques.

De nos jours, beaucoup de progrès sont faits en termes de conception et de construction. Utiliser ce type de matériaux permet de réduire votre empreinte écologique. Choisissez par exemple des matériaux en carton recyclé, en bois non verni, en feutre de lin... N'hésitez pas également à récupérer des matériaux auprès des professionnels, tels que des bobines de câble par exemple qui pourront être utiles en tant que tables.

FICHE N°3 : GESTION DES DECHETS

L'organisation d'une manifestation génère inévitablement une production de déchets. Cependant, celle-ci pourrait être plus ou moins importante selon les éco-comportements que vous adopterez. Vous pouvez en tant qu'organisateur : réduire au maximum votre production de déchets, mettre en place le tri sélectif accompagné d'une signalétique sur les consignes et veiller à l'installation de moyens de pré-collecte et de collecte au sein de votre site.

Sélectionnez dès à présent les éco-comportements que vous souhaitez mettre en œuvre.

Réduisez les déchets

Privilégiez / Encouragez :

- Les produits sans suremballage ;

Les emballages représentent 30% du volume de nos poubelles et engendrent un coût supplémentaire lors de l'achat du produit. Plus le produit est emballé, plus il coûte cher et plus il génère de déchets.

- Les dons aux filières de réemploi et aux associations ;

Au terme de votre manifestation, pensez à donner l'ensemble du matériel (mobilier, décoration...) qui ne vous servira plus à une structure de réemploi ou à des associations. Celles-ci sont nombreuses au sein du territoire de la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE et agissent en faveur de la réduction des déchets et de l'économie solidaire.

- Le don de vos bâches PVC ;

Certaines entreprises récupèrent ces bâches pour les transformer en d'autres objets tels que des sacs cabas, des sacoches...

- L'eau du robinet avec des bouteilles réutilisables consignées et/ou des carafes ;

L'eau en bouteille coûte de 50 à 130 fois plus cher que l'eau du robinet et génère une quantité importante de déchets. Pensez à proposer des bouteilles d'eau réutilisables, des carafes ou des gourdes que vous pourrez consigner.

NB : A travers son Programme de Réduction des Déchets (PRD), la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE a mis en place une action visant à promouvoir l'utilisation de l'eau du robinet. Sa mise en œuvre a permis d'éviter 7,4 tonnes de déchets au terme de la première année.

- Les gobelets réutilisables consignés ;

L'utilisation de ces gobelets permet de réduire votre production de déchets : ils sont lavables en machine et réutilisables, sans aucun coût supplémentaire. Lors de l'acquisition, chaque gobelet vous reviendra en moyenne à 30cts, mais pourra être réutilisé plus d'une centaine de fois. A terme, il ne vous aura donc coûté que 0,003cts. Grâce à une consigne de 1€, apposée sur chaque gobelet, votre budget restera équilibré même si les participants les gardent en souvenir.

Les barquettes à frites réutilisables consignées ;

Sur le même principe que celui des gobelets réutilisables, l'utilisation de ces récipients lavables en machine permet de réduire la production de déchets liée à la restauration au sein de votre évènement. A l'achat, chacune d'entre elle vous coûtera en moyenne 40cts. Cependant, étant réutilisables plus d'une centaine de fois, elles ne vous coûteront à terme que 0,004cts. Grâce à une consigne de 1€ apposée sur chaque barquette, votre budget restera équilibré même si les participants les gardent en souvenir.

L'utilisation et la location de vaisselle réutilisable (assiettes, couverts, gourdes...) ;

Cette démarche permet de réduire les coûts et le volume de déchets. Pensez à louer cette vaisselle ou l'acheter et la conserver pour vos autres manifestations. A terme, cette démarche sera rentabilisée du fait de la durabilité de ces récipients.

Les participants à apporter leur propre vaisselle réutilisable notamment lors de pique-nique ;

Grâce à cette incitation, vous pourrez réduire votre budget et réorienter cette dépense vers d'autres actions menées en faveur de l'éco-responsabilité. En effet, les produits à usage unique augmentent considérablement le volume des déchets et ont un coût relativement important compte tenu de leur caractère jetable. Si un pique-nique est organisé durant l'évènement, incitez vos participants à limiter au maximum l'utilisation de vaisselle jetable ainsi que le suremballage et à éviter par exemple l'utilisation de papier alu.

L'utilisation d'un composteur pour les déchets fermentescibles ;

Composter ses déchets est une solution 100% écologique et économique qui permet de réduire le volume de la poubelle de 30%. Les déchets (de cuisine, végétaux, café, vaisselle biodégradable...) ainsi valorisés formeront un engrais naturel utilisable pour les plantations ou les potagers. Renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir si un composteur y est installé et si vous pouvez y avoir accès.

L'utilisation de sacs et de cabas réutilisables ;

Chaque année, les sacs en plastique représentent 45 000 tonnes de déchet. La mise en œuvre de cette solution alternative permet de réduire le volume de déchets généré et est bénéfique pour l'environnement : un sac plastique met entre 100 et 400 ans à s'éliminer dans la nature.

La suppression des serviettes et des nappes en papier.

Ces produits à usage unique augmentent le volume des déchets. Compte tenu de leur caractère jetable, leur coût est relativement plus élevé que pour les produits similaires réutilisables (en tissus par exemple).

Triez les déchets

Instaurez des points de collecte de déchets avec une signalétique explicite pour les déchets recyclables, les ordures ménagères et le verre ;

Indiquer clairement les consignes de tri que vous souhaitez appliquer, limitera considérablement les erreurs de tri. Il est essentiel de placer ces consignes auprès des bacs de pré-collecte afin que les participants puissent s'y référer le moment venu. Veillez à bien les différencier les uns des autres

afin d'éviter toutes erreurs. Par exemple, ciblez sur les affiches les produits les plus consommés lors de votre évènement.

NB : La MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE peut vous mettre un modèle d'affiche à disposition.

- Installez une signalétique indiquant la présence et les emplacements de vos poubelles et de vos cendriers ;**

Clairement identifiés, ces points de collecte seront plus facilement utilisés par vos participants.

- Proposez des jeux concours avec des gains pour les personnes triant le plus ;**

Ces concours favoriseront les comportements éco-responsables et sensibiliseront les participants aux gestes de tri sélectif. Vous pouvez par exemple proposer des jeux tel que : 10 canettes en métal = 1 porte-clés.

- Recyclez les papiers (affiches, flyers, invitations...) non distribués.**

Au terme de l'évènement, les affiches et les flyers non distribués, s'ils sont datés, devront être dirigés vers la filière de recyclage. Cependant, afin d'éviter cette « perte » veillez à bien contrôler votre nombre d'impressions : moins vous en imprimerez, moins vous en aurez à jeter.

Collectez les déchets

- Prévoyez des ramassages relativement fréquents des poubelles du site ;**

Vos points de collecte doivent toujours être accessibles et « attractifs », il est important de ne pas laisser vos poubelles déborder. Ramasser vos déchets régulièrement, limitera les odeurs désagréables.

- Pensez à organiser la collecte de vos déchets conjointement avec la mairie ;**

La mairie pourra vous renseigner sur les jours de collecte et sur le matériel de pré-collecte qu'elle pourrait éventuellement mettre à votre disposition. Elle sera également en mesure de vous indiquer les consignes de tri à respecter lors de votre manifestation.

- Installez un nombre suffisant de cendriers ;**

Selon l'ampleur de l'évènement, il est nécessaire d'installer un nombre suffisant de cendriers afin de limiter la présence de mégots jetés à même le sol. Un mégot de cigarette met 1 à 5 ans (selon les conditions météorologiques) pour se dégrader complètement dans l'environnement.

- Proposez un partenariat aux éleveurs de la région pour vos déchets de cuisine.**

Vous pourrez ainsi vous débarrasser de vos déchets consommables au profit des animaux de ces éleveurs. En effet, beaucoup d'éleveurs de porcs donnent à leurs animaux des restes de denrées alimentaires.

FICHE N°4 : DEPLACEMENTS

Lors d'une manifestation, les déplacements représentent l'une des principales sources de nuisances pour l'environnement (rejets de CO₂, embouteillages, stationnements sauvages, parkings improvisés, incivilités envers les riverains...) qu'il est important de prendre en compte.

Sélectionnez dès à présent les éco-comportements que vous souhaitez mettre en œuvre.

Organisation de l'évènement avec les différents partenaires :

- Privilégiez un site de manifestation facilement accessible en transports en commun ;

Choisir un site bien desservi par les transports en commun incitera les participants à les utiliser. Leur présence à proximité du lieu de l'évènement est un atout : plus la manifestation est facilement accessible, plus elle attire du public.

- Choisissez un site localisé proche du public visé par l'évènement ;

Ce choix permet de limiter les déplacements des participants et d'instaurer une cohérence d'ensemble au sein de l'organisation.

- Pensez à concentrer l'ensemble de vos réunions et vos livraisons ;

Lorsque cela est possible, regroupez les déplacements dans le but de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'éviter une dépense trop importante en termes d'énergie. Par exemple, stockez le matériel dans un entrepôt et livrez-le lorsque vous en avez une grande quantité. Ne livrez pas chaque chose une par une !

- Privilégiez le choix de véhicules non polluants pour vos déplacements ;

Si vous avez besoin de vous déplacer régulièrement sur des trajets assez court, ce type de véhicule présente plusieurs avantages : aucune émission de substances polluantes, réduction des nuisances sonores, amélioration de la qualité de l'air... De plus, le coût de l'électricité est de 5 à 7 fois plus faible que celui de l'essence. Renseignez-vous sur les services de location ponctuelle.
NB : N'oubliez pas que la réglementation interdit la circulation des véhicules à moteur en forêt !

- Incitez les partenaires, les bénévoles et les salariés participants à la manifestation à prendre les transports en commun ou à se déplacer à vélo ou à pied ;

Dans le cadre de votre démarche éco-responsable, il est essentiel que vous et vos collaborateurs mettiez en application les conseils que vous préconisez. Incitez par exemple ceux qui habitent à proximité du lieu de l'évènement à venir à pied ou à vélo en leur précisant un itinéraire « éco-responsable » !

- Proposez la mise en place d'un covoiturage pour vos collaborateurs et votre public en fonction des possibilités et des conditions ;

Le covoiturage permet de diviser les coûts liés aux transports et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Sachant que les transports sont responsables de 25% de la pollution atmosphérique,

cette action n'est en rien négligeable. Elle permettra également de limiter le nombre de voitures présentes aux abords de l'évènement. Par ailleurs, si l'accès au parking est payant, vous pouvez instaurer un tarif dégressif pour les personnes qui covoiturent (plus il y a de monde dans la voiture moins l'entrée du parking sera chère).

- Prévoyez un système de navette le jour de la manifestation.**

Mettre en place des navettes entre le lieu de l'évènement et la gare la plus proche permettra aux participants de venir en train et ainsi de limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. Vous pouvez également mettre ce service en place à partir d'un point de regroupement précis (tel qu'un parking de supermarché, si celui-ci est d'accord). Très apprécié des festivaliers, ce service entre parfaitement dans le cadre d'une démarche éco-responsable.

Sensibilisation auprès des participants :

- Elaborez une campagne d'informations détaillée concernant les moyens de transport « propres » disponibles pour se rendre sur le lieu de votre évènement (types, horaires, tarifs, lieux d'achat des titres ...)** ;

Cette démarche offrira une information pratique, fiable et précise aux participants sur les moyens disponibles pour se rendre sur le lieu de l'évènement. C'est en facilitant l'accès à ces transports alternatifs que vous les incitez à les utiliser.

- Proposez un prêt de vélos au sein de l'évènement ;**

Si le lieu le permet, vous pouvez mettre en place un prêt de vélos au sein de votre manifestation. Par exemple, pour un festival musical de grande envergure, ces prêts permettront aux festivaliers de passer d'une scène à une autre tout en respectant la démarche éco-responsable.

NB : De nombreux vélos sont disponibles à la location au sein du territoire de la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE (cy'cl'ic, vélo'R), profitez-en !

- Instaurez un tarif réduit sur le billet d'entrée sur présentation du titre de transport ou pour les personnes venant à vélo ;**

Mettre en place ce tarif réduit aura pour conséquence des déplacements en transports en commun plus fréquents.

- Pensez à mettre à disposition de vos participants une aire de stationnement ne dénaturant pas l'environnement et ayant une capacité relativement suffisante ;**

- Proposez un parking à vélo sécurisé.**

Cette démarche incitera les participants à venir en vélo puisque celui-ci sera surveillé. Un des risques possibles pour un festivalier est de ne pas retrouver son vélo au terme de l'évènement. Grâce à cette initiative, cet obstacle sera supprimé et l'utilisation de ce moyen de transport facilitée. Il existe également des associations, au sein du territoire de la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE, dont l'objectif est de sensibiliser le public à l'utilisation du vélo. Pensez à les contacter afin de mettre en place des animations ludiques au sein de votre manifestation.

FICHE N°5 : LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

En fonction de son ampleur, l'organisation d'une manifestation nécessite en premier lieu la recherche d'un site (intérieur ou extérieur) pouvant l'accueillir. Lors de votre choix, pensez à prendre en compte le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Sélectionnez dès à présent les éco-comportements que vous souhaitez mettre en œuvre.

Pour la manifestation :

- Privilégiez les sites non classés et non-inscrits afin de ne pas les dénaturer ;

Même éco-responsable, une manifestation a nécessairement un impact sur l'environnement du fait de la présence des participants. Éviter les sites où la biodiversité est importante permet de la préserver !

NB : Si votre manifestation sportive se déroule sur un site NATURA 2000 vous devez veiller à ce que vos opérations ne portent pas atteinte au site et à la biodiversité environnante. Il vous faudra pour cela l'argumenter dans le cadre d'une évaluation environnementale.

- Incitez vos participants et partenaires à respecter le lieu de l'évènement ;

Au terme de l'évènement, il est important que le site choisi reste propre. Pensez à interdire la cueillette ou le ramassage des fruits, des fleurs, du bois mort... pour ne pas dégrader l'environnement du site. De la même façon, veillez à ce que les personnes présentes ramassent l'ensemble de leurs déchets et ne laissent rien, sur place, après leur départ.

- Optez pour des infrastructures « éco-respectueuses » de l'environnement ;

Plusieurs démarches sont aujourd'hui mises en œuvre dans le but de réduire l'impact négatif de ces infrastructures sur l'environnement. Privilégiez par exemple les bâtiments inscrits dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) et les constructions économes en énergie (RT 2012-BBC).

- Privilégiez un nettoyage du site à l'aide de produits naturels et éco-labellisés.

Les produits issus de la chimie végétale sont non polluants (100% d'origine végétale et biodégradables). Utiliser ces produits permettra d'améliorer les conditions de travail de vos collaborateurs et de préserver l'environnement.

Pour l'hébergement :

- Privilégiez les établissements éco-labellisés ;

Au travers de leurs critères de sélection, les écolabels prouvent l'engagement de ces établissements en faveur de l'environnement.

- Pensez à mettre en avant les hébergements limitant leur empreinte écologique ;

Aujourd'hui, nombreux sont les établissements œuvrant en faveur du développement durable. Par de petits gestes simples, ils limitent leurs impacts environnementaux : utilisation d'un chauffage au bois plutôt qu'au fioul, mise en place du tri et du compostage...

- **Communiquez sur les établissements proches de votre lieu de manifestation et facilement accessibles en transports en commun ou à vélo ;**

Promouvoir les hébergements proches de l'évènement permettra de limiter les déplacements des participants et des partenaires.

- **Instaurez un partenariat avec les établissements œuvrant pour l'éco-responsabilité.**

Renseignez-vous auprès de ces établissements sur les modalités d'un éventuel partenariat. Vous pourrez par exemple leur proposer une promotion de leur enseigne en contrepartie de tarifs attractifs sur la location de chambres lors de vos évènements.

FICHE N°6 : ACCESSIBILITE

Pour rendre votre manifestation accessible au plus grand nombre, et notamment dans le but de limiter l'exclusion sociale des personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif et mental, il vous est possible de développer l'accessibilité du site choisi.

Sélectionnez dès à présent les éco-comportements que vous souhaitez mettre en œuvre.

Pensez à /aux :

- Privilégier le choix d'un site facilement accessible ;

Choisissez un site accessible à tous. Certains lieux possèdent déjà les infrastructures adaptées aux personnes en situation de handicap qui vous seront nécessaires. Néanmoins, vous pouvez aménager le site de votre choix.

- Indiquer les moyens de transports adaptés aux personnes en situation de handicap ;

Communiquer sur les moyens de transports adaptés, notamment aux personnes à mobilité réduite, permet de leur faciliter l'accès à l'évènement. Vous pouvez par exemple mettre en place un système de navette spécifique.

- Réserver des places de stationnement pour les personnes en situation de handicap ;

Ces places doivent être suffisamment nombreuses et se trouver à proximité de l'entrée de la manifestation, dans le but d'en faciliter l'accès. Elles devront être bien identifiées, visibles par tous et d'une largeur minimum de 3,30m pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Pensez à prévoir un système de « dépose » afin que ces personnes puissent être déposées juste devant l'entrée.

- Faciliter les déplacements au sein du site ;

Privilégiez un lieu où le sol est plat (évités les pentes – sauf si elles ont 5% maximum avec des paliers de repos tous les 10m) et suffisamment dur pour permettre l'utilisation d'un fauteuil roulant. Vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas d'obstacles (rien ne doit se situer en dessous de 2,20m) qui pourraient entraver la circulation et que le sol ne soit pas glissant afin d'éviter tout risque de chutes. Pensez à garder une largeur d'au minimum 1,40m pour vos cheminements et prévoyez des rampes d'accès et des rampes de seuil.

- Proposer un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap ;

Il est important de les accompagner durant la manifestation. Malgré leur handicap, elles doivent pouvoir bénéficier des activités offertes. Si cela est possible, affectez plusieurs personnes à cet accueil spécifique afin que les difficultés puissent être facilement surmontées. Autre exemple, afin de faciliter l'accès au site, vous pouvez également autoriser la présence des chiens guide d'aveugle, mettre à disposition des amplificateurs de sons...

- Mettre en place une signalétique adaptée ;

Toutes les informations et indications que vous souhaitez afficher au sein de l'évènement doivent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Par exemple, privilégiez les informations simples, évitez les effets brillants sur vos affiches, utilisez une police d'écriture simple, facilement lisible (ARIAL ou HELVETICA) et de dimensions suffisantes en fonction des distances de vue, installez vos panneaux à mi-hauteur afin que les personnes à mobilité réduite puissent les lire, accompagnez

vos textes d'images, indiquez les obstacles avec des bandes réfléchissantes... Une réflexion doit être menée pour que toutes les personnes, handicapées et non handicapées, puissent se repérer. Un parcours bien identifié et suffisamment clair servira à tout le monde.

□ **Réserver des emplacements au sein de votre évènement ;**

Dans le cas des manifestations où les participants doivent rester debout, notamment pour les concerts et les festivals, il est important de prévoir des places surélevées pour les personnes à mobilité réduite ou les femmes enceintes (par exemple en installant des estrades d'une hauteur minimale de 50cm, ce qui permet aux personnes en situation assises d'avoir la tête au même niveau que celles qui sont debout). Pour tous les autres évènements tels que les spectacles ou les animations, pensez à leur réserver des places bien identifiées.

□ **Privilégier des lieux labélisés « Tourisme et Handicaps ».**

Ce label apporte une information objective sur l'accessibilité des lieux aux personnes en situation de handicap. Il est donc nécessaire de se renseigner auprès de la structure qui accueille votre évènement pour vérifier pour quels types de handicaps elle est adaptée et labélisée. Il existe en effet un label général et quatre pictogrammes distincts pour chaque type de handicap. Pensez à indiquer clairement les établissements (hébergements, restaurants...) disposant de ce label et se trouvant à proximité du lieu d'évènement.

Pensez-y !

En tant que gestionnaire de salles et/ou d'équipements, pensez à :

○ **Proposer un équipement facilement accessible ;**

Pensez notamment à la hauteur de vos tables, de vos équipements de restauration, de vos guichets... Afin qu'ils soient accessibles aux personnes en fauteuils, ceux-ci ne doivent pas dépasser une hauteur maximale de 0,80m avec un espace en dessous au minimum de 0,70m de hauteur et de 0,30m de profondeur pour permettre le passage des jambes.

○ **Installer des sanitaires adaptés.**

La largeur des sanitaires doit être adaptée aux personnes à mobilité réduite et contenir des équipements spécifiques tels que des barres de maintien, une cuvette surélevée, un lavabo facilement accessible et pratique... Les sanitaires doivent être dotés d'un espace de retournement d'un diamètre minimum de 1,50m, hors débâtement de portes, à l'extérieur et/ou à l'intérieur. L'idéal est à l'intérieur et à l'extérieur pour éviter aux personnes en fauteuil roulant de faire des marches arrière. Il faut surtout réfléchir à la trajectoire du fauteuil pour s'assurer qu'il pourra passer partout. Pour cela, il est préférable de demander conseil auprès de personnes compétentes en accessibilité.

FICHE N°7 : EAU

La consommation d'eau représente l'une des principales actions maîtrisables lors d'un évènement. Plusieurs gestes simples permettent de limiter et de contrôler son utilisation.

Sélectionnez dès à présent les éco-comportements que vous souhaitez mettre en œuvre.

Privilégiez :

- L'eau du robinet ;

L'eau en bouteille coûte de 50 à 130 fois plus cher que l'eau du robinet et génère une quantité importante de déchets chaque année, de l'ordre de 13 500 tonnes en France. Afin d'inciter les participants et les partenaires à consommer cette eau, pensez à mettre à leur disposition des carafes ou des bouteilles d'eau consignées. Préparez également des boissons rafraichissantes, à moindre coût, en ajoutant de la menthe fraîche ou une rondelle de citron dans l'eau.

NB : Pour obtenir des boissons fraîches, privilégiez l'utilisation de glaçons plutôt que le réfrigérateur.

- Un accès facilité aux différents points d'eau ;

Plus les points d'eau seront accessibles et plus les participants et les partenaires seront enclins à consommer l'eau du robinet.

- Des animations autour de la consommation d'eau du robinet ;

Cette démarche a pour vocation de sensibiliser le public à la qualité de l'eau du robinet. Ces animations leur feront prendre conscience que cette eau est de très bonne qualité et génère un coût nettement inférieur à celui des eaux en bouteille, lors de la manifestation et au foyer.

- Les douches rapides lors des manifestations sportives.

Prendre une douche consomme entre 25 et 60 litres d'eau. Limiter le temps que les participants passent sous la douche, réduira votre facture d'eau et préservera cette ressource.

Pensez-y !

En tant que gestionnaire de salles et/ou d'équipements, pensez à installer :

- Des mousseurs au niveau des robinets ;

Installer ces économiseurs d'eau au sein d'un lieu de réception permet de réduire le débit de 30 à 50% (et donc la consommation d'eau) sans aucune perte de confort.

- Des détecteurs infrarouges au niveau des robinets ;

Cette installation au sein des salles a pour but de réguler la consommation d'eau (les robinets ne se déclenchent qu'en cas de présence physique) évitant ainsi les surconsommations.

- **Une surveillance constante des circuits d'eau afin de repérer les fuites ;**

Soyez vigilant concernant les fuites d'eau. Chaque jour, une chasse d'eau qui fuit représente 1000 litres d'eau, et un simple robinet qui goutte représente 100 litres d'eau. Pensez à vérifier régulièrement les installations.

- **Des récupérateurs d'eau de pluie ;**

Si le nettoyage du site ne nécessite pas l'utilisation d'eau potable il peut être effectué à partir d'eau de pluie. En tant que propriétaire d'une salle de réception, l'installation de ces récupérateurs d'eau vous permettra de réaliser des économies et de préserver cette ressource naturelle.

- **Des toilettes à chasses d'eau économiques ou sèches ;**

Une chasse d'eau représente entre 6 et 10 litres d'eau, mais ce volume peut être réduit par l'installation de chasses d'eau économiques (à double commande). Pour une utilisation 100% écologique, privilégiez l'installation de toilettes sèches : aucune consommation d'eau ne sera facturée.

- **Un système anti-gaspillage par le biais d'une brique ou d'une bouteille fermée remplie d'eau au fond du réservoir de votre chasse d'eau ;**

Cette installation réduira le volume contenu dans le réservoir de vos sanitaires et vous permettra de réaliser des économies à chaque chasse d'eau.

NB : Ce système ne convient que pour les WC non équipés d'une double commande.

FICHE N°8 : ENERGIE

Selon les conditions dans lesquelles un évènement est organisé, celui-ci peut-être consommateur d'énergie. Cette dépense est souvent liée aux déplacements, au besoin en chauffage et/ou en lumière artificielle. Néanmoins, en tant qu'organisateur, il vous est possible de limiter et de contrôler ces besoins énergétiques.

Sélectionnez dès à présent les éco-comportements que vous souhaitez mettre en œuvre.

Privilégiez :

- La programmation de l'évènement l'été plutôt que l'hiver et en journée plutôt qu'en soirée ;

Cette démarche permet de réaliser des économies, notamment en termes d'électricité grâce à la lumière naturellement présente et de chauffage grâce à des températures plus élevées à cette saison. Privilégiez également les manifestations se déroulant en journée, elle nécessite moins de chauffage et moins de lumière.

- Des batteries rechargeables pour les appareils mobiles ;

La fabrication de batteries ou de piles nécessite une quantité importante de ressources naturelles non renouvelables et engendre un coût de traitement non négligeable. Utiliser des appareils à batteries rechargeables, limite l'impact sur l'environnement et réduit les coûts à long terme.

- L'installation d'un ou de plusieurs vélos munis d'un chargeur universel à dynamo.

Cette installation permettra aux participants de recharger leurs appareils électriques, tels que des téléphones portables ou des GPS, par leurs propres moyens. Ils seront ainsi sensibilisés à la protection des ressources naturelles et bénéficieront d'un service supplémentaire. En plus de l'aspect ludique, cette action fournira une bonne promotion pour votre engagement éco-responsable. D'autres systèmes de ce type peuvent également être utilisés, tels que des systèmes de chargeur solaire photovoltaïque...

Limitez / Contrôlez :

- Le gaspillage énergétique.

De petits gestes simples réduiront votre consommation énergétique : vérifier que les fenêtres et les portes soient fermées avant d'allumer le chauffage ; éteindre les lumières en quittant une pièce...

En tant que gestionnaire de salles et/ou d'équipements, pensez à :

- Installer des ampoules à basse consommation (LED, LBC) ;
Ces ampoules consomment environ 6 fois moins d'énergie que les ampoules à incandescence et ont en moyenne une durée de vie plus longue. Ajustez votre choix aux conditions d'utilisation : les ampoules LED sont plus adaptées aux lieux de passage et les LBC aux lieux de longue présence.
- Utiliser des interrupteurs permettant de couper l'alimentation des appareils inutilisés ;
La mise en veille des appareils entraîne une consommation énergétique. Sur une année, cela peut représenter 150 à 500kWh par personne. Dans les salles de réception, et même chez vous, l'installation d'interrupteur permettra de supprimer ces veilles, de réaliser des économies et de respecter l'environnement.
- Mettre à disposition des équipements performants et économes en énergie ;
Installer ce type d'équipements au sein des salles de réception et dans votre foyer, réduira votre consommation énergétique. Par exemple, dans une salle des fêtes, en choisissant un nouveau lave-vaisselle économe en énergie, vous utiliserez à la fois moins d'eau et moins d'électricité à chaque lavage. Afin d'opérer ce choix, référez-vous à l'étiquette énergétique présente sur tous les appareils électroménagers récents.
- Favoriser l'utilisation de l'énergie renouvelable (systèmes photovoltaïques, éoliens et solaire thermique) ;
Ces ressources naturelles représentent une énergie propre et facilement accessible. Ces installations vous aideront à réaliser des économies sur vos factures énergétiques.
NB : Une étude de faisabilité est à privilégier pour être certain que le gisement énergétique (solaire ou éolien) est suffisamment important pour être exploité.
- Contrôler la température des pièces ou de la salle ;
Pensez à mettre en place un système de régulation des consignes de chauffage permettant de programmer des plages horaires de chauffage. Régler la température des installations utilisées lors de vos manifestations permettra de réaliser des économies : 1°C supplémentaire augmente la dépense de 7%.
NB : L'ADEME préconise une température maximale de 19°C en hiver dans les bureaux, ce qui est largement suffisant. Pour les salles de sport, la température doit être adaptée à l'activité (entre 12 et 18°C).
- Limiter la ventilation et l'éclairage.
Utiliser des systèmes d'asservissement comme des détecteurs de présence ou des sondes de CO2 permet de couper ou de mettre en réduit les appareils de façon automatique en période de non occupation des locaux.



« CHARTE DE L'ORGANISATEUR ECO-RESPONSABLE »

NOM DE L'ORGANISATEUR :

NOM DE L'ECO-MANIFESTATION :

LIEU DE L'EVENEMENT :

DATE DE L'EVENEMENT :

NOMBRE DE PARTICIPANTS ATTENDUS :

Eco-comportements sélectionnés :

-
-
-
-
-
-
-

En tant qu'organisateur de cet évènement, je m'engage à adopter autant que possible les éco-comportements sélectionnés, nécessaires à l'organisation d'une manifestation plus respectueuse de l'environnement. Par la signature de cette charte, je m'engage également à répondre au questionnaire d'évaluation de la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE, dès la fin de ma manifestation.

DATE :

SIGNATURE :



CONTACTEZ-NOUS

Cette étape est un premier pas vers l'éco-responsabilité de votre évènement. Cet enregistrement vous permettra ensuite de sélectionner les éco-comportements que vous souhaitez mettre en œuvre au sein de votre manifestation et d'obtenir un accompagnement technique et humain de la part de la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE.

NOM, PRENOM :

NOM DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE :

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR (ADRESSE ET TELEPHONES) :

ADRESSES EMAIL :

NOM DE LA MANIFESTATION :

PARTENAIRES DE LA MANIFESTATION :

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION :

LIEU DE LA MANIFESTATION (ADRESSE EXACTE) :

DATE DE LA MANIFESTATION : DU AU

PERIODICITE DE LA MANIFESTATION :

NOMBRE DE PARTICIPANTS ATTENDUS :

LISTES DES GESTES SELECTIONNES :

Nous vous remercions de remplir :

> la fiche « contactez- nous »

> la « charte de l'organisateur éco-responsable »

> les fiches thématiques regroupant les éco-gestes sélectionnés

et de les retourner à **MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE – Service Education à l'Environnement 14 bis avenue Pasteur CS 50589, 76 006 ROUEN Cedex** ou par courriel à **education.environnement@metropole-rouen-normandie.fr**

QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION

Ce questionnaire a pour objectifs d'évaluer l'impact des éco-comportements que vous avez choisis de mettre en œuvre tout au long de votre évènement, ainsi que de connaître les éventuelles difficultés que vous avez pu rencontrer. Cet outil permettra également à la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE d'obtenir une évaluation concrète des aides qu'elle fournit dans le cadre de l'organisation des éco-manifestations.

Nous vous remercions de remplir cette auto-évaluation dès la fin de votre évènement, afin que nous puissions en analyser les résultats rapidement et de le retourner à *MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE – Service Education à l'Environnement 14 bis avenue Pasteur CS 50589, 76 006 ROUEN Cedex*.

INFORMATIONS GENERALES

NOM, PRENOM :

NOM DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE :

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR (ADRESSE ET TELEPHONES) :

.....

NOM DE LA MANIFESTATION :

LIEU DE LA MANIFESTATION (ADRESSE EXACTE) :

.....

DATE DE LA MANIFESTATION : DU AU

NOMBRE DE PARTICIPANTS PRESENTS :

DES GESTES ECO-RESPONSABLES (NON-INSCRITS DANS LE GUIDE) ONT-ILS ETE MIS EN ŒUVRE LORS DE LA MANIFESTATION ? SI OUI, LESQUELS :

.....

.....

PREPARATION ET COMMUNICATION

1) Des éco-comportements ont-ils été mis en œuvre lors de la phase de préparation ?

OUI

NON

Si votre réponse à cette question est « NON », passez directement à la section suivante de ce questionnaire.

2) Préparer votre évènement de manière éco-responsable vous a-t-il semblé plus contraignant ?

- OUI Pourquoi ?
-
-
-
- NON Pourquoi ?
-
-
-

3) Quelles sont les éventuelles difficultés que vous avez rencontrées dans l'application des éco-comportements ?

.....

.....

.....

.....

4) Que pensez vos collaborateurs et vos participants de votre nouvelle démarche ?

.....

.....

.....

.....

ACHATS

1) Des éco-comportements ont-ils été mis en œuvre lors de vos achats ?

- OUI
- NON

Si votre réponse à cette question est « NON », passez directement à la section suivante de ce questionnaire.

2) Avez-vous privilégié des produits bénéficiant d'un écolabel ?

- OUI Quels écolabels avez-vous choisis et pour quels produits ?
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
- NON Pourquoi ?
-
-
-
-

3) Avez-vous privilégié les produits équitables/biologiques ?

OUI Quels fournisseurs avez-vous choisis (dans quelles communes) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

NON Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

4) Avez-vous privilégié les filières courtes et les produits locaux ?

OUI Quels fournisseurs avez-vous choisis (dans quelles communes) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

NON Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

5) Au sein de votre évènement, avez-vous proposé des produits de saison ?

OUI Lesquels ?.....

.....
.....
.....

NON Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

6) Quels types d'équipements avez-vous utilisés au cours de votre manifestation ?

.....
.....
.....
.....
.....

7) Quelles sont les éventuelles difficultés que vous avez rencontrées dans l'application des éco-comportements choisis ?

.....

.....

.....

GESTION DES DECHETS

1) Vos participants ont-ils contribué à votre engagement dans la gestion de vos déchets (tri sélectif, utilisation des cendriers...)?

OUI Comment ?

.....

.....

.....

NON Pourquoi selon vous ?

.....

.....

.....

2) Etes-vous satisfait des aides proposées par la MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE dans ce domaine ?

OUI En quoi ?

.....

.....

.....

NON Pourquoi ?

.....

.....

.....

3) Quels sont les volumes de déchets rejetés au terme de votre manifestation (nombre de bacs (ou de sacs) remplis par catégorie de déchets) ?

- Ordures ménagères ?
- Déchets recyclables ?
- Verre (Collecte ou Apport volontaire) ?

4) Avez-vous utilisé de la vaisselle réutilisable ?

OUI De quel type (gobelets, barquettes à frites, bouteilles, autres (précisez)) ?

.....

.....

NON Pourquoi ne pas y avoir eu recours ?

.....

.....

.....

5) Pour chaque catégorie de vaisselle, combien en aviez-vous au début de votre évènement et combien vous en reste-t-il ?.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) Quels sont les éventuelles difficultés que vous avez rencontrées dans l'application des éco-comportements ?

.....

.....

.....

.....

.....

DEPLACEMENTS

1) Des éco-comportements ont-ils été mis en œuvre en termes d'éco-mobilité ?

OUI NON

Si votre réponse à cette question est « NON », passez directement à la section suivante de ce questionnaire.

2) Votre action a-t-elle eu un impact sur le comportement de vos participants en termes de déplacements ?

OUI Lequel ?

.....

.....

.....

.....

NON Pourquoi selon vous ?

.....

.....

.....

.....

NON Pourquoi selon vous ?
.....
.....
.....
.....

3) Avez-vous communiqué sur les hébergements éco-responsables proches de votre manifestation ?

OUI Quel pourcentage de vos participants et de vos bénévoles/salariés a séjourné dans ces établissements ?
.....
.....

NON

4) Quelles sont les éventuelles difficultés que vous avez rencontrées dans l'application des éco-comportements ?
.....
.....

ACCESSIBILITE

1) Des éco-comportements ont-ils été mis en œuvre en termes d'accessibilité ?

OUI

NON

Si votre réponse à cette question est « NON », passez directement à la section suivante de ce questionnaire.

2) Pouvez-vous estimer, en pourcentage, combien de participants à votre manifestation étaient en situation de handicap ? %

3) Financièrement, cette démarche vous a-t-elle coûté plus cher ?

OUI

NON

Combien (en pourcentage) ? %

4) Cette dépense vous paraît-elle justifiée ?

OUI

NON

Combien (en pourcentage) ? %

5) Cette dépense vous paraît-elle justifiée ?

OUI

NON

Pouvez-vous l'expliquer ?

.....
.....
.....
.....

7) Quelles sont les éventuelles difficultés que vous avez rencontrées dans l'application des éco-comportements choisis ?

.....
.....
.....

EAU

1) Des éco-comportements ont-ils été mis en œuvre pour réduire votre consommation d'eau potable ?

- OUI NON

Si votre réponse à cette question est « NON », passez directement à la section suivante de ce questionnaire.

2) Sur l'ensemble de votre évènement, à combien s'élève votre consommation totale :
- d'eau du robinet ? (en litres)

- d'eau en bouteille ? (en litres)

3) Avez-vous choisis de promouvoir l'utilisation de l'eau du robinet ?

- OUI NON

4) Vos participants étaient-ils réceptifs à cette démarche ?

- OUI NON

Précisez :

5) Dans le cas où cette manifestation aurait eu un précédent, une baisse des consommations a-t-elle été constatée ? Si oui, de combien ?

.....
.....

6) Quelles sont les éventuelles difficultés que vous avez rencontrées dans l'application des éco-comportements ?

.....
.....
.....
.....

ENERGIE

1) Des éco-comportements ont-ils été mis en œuvre pour réduire votre consommation d'énergie ?

- OUI NON

Si votre réponse à cette question est « NON », passez directement à la section suivante de ce questionnaire.

2) Sur l'ensemble de votre événement, à combien s'élève votre consommation totale d'énergie en kilowattheures (kWh) ? Quelles en étaient les utilisations principales (éclairage, chauffage...) ?

.....
.....
.....
.....

3) Dans le cas où cette manifestation aurait eu un précédent, une baisse des consommations a-t-elle été constatée ? Si oui, de combien ?

.....
.....

4) Quelles sont les éventuelles difficultés que vous avez rencontrées dans l'application des éco-comportements ?

.....
.....
.....
.....

CONCLUSION DE CE QUESTIONNAIRE

1) Pour quelles raisons vous êtes-vous lancé dans cette démarche d'éco-responsabilité ? En êtes-vous satisfait ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) Mettre en place des éco-comportements a-t-il nécessité un budget plus élevé ?

- OUI De combien ?

.....
.....

.....
.....
 NON

3) Souhaitez-vous renouveler l'expérience lors de votre prochaine manifestation ?

OUI Quels éco-comportements envisagez-vous ?

.....
.....
.....

NON Pourquoi ?

.....
.....
.....

AVEZ-VOUS DES REMARQUES PARTICULIERES ?
--

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour le temps que vous avez consacré à ce questionnaire !

Ce questionnaire devra être renvoyé à l'adresse suivante, dans les jours qui suivent votre évènement : La MÉTROPOLE-ROUEN-NORMANDIE – Service Education à l'Environnement 14 bis avenue Pasteur CS 50589, 76 006 ROUEN Cedex. Ainsi, nous pourrions prendre rapidement connaissance de vos remarques dans le but d'améliorer notre guide.

Si vous souhaitez évaluer votre éco-manifestation de manière plus détaillée, vous pouvez utiliser le logiciel ADERE développé par l'ADEME. Celui-ci vous permet de réaliser un bilan environnemental complet de votre manifestation.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur <http://www.evenementresponsable.fr/> !